



EXTRAIT N°42/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020

Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

Date de convocation :	la	L'an deux mil vingt et le quatorze du mois de septembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.
Le 08 sept 2020		
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	PRESENTS : <u>Adjoint</u> s : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<u>Conseillers municipaux</u> : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
Présents	25	
Procurations	3	
Absents	5	ABSENTS EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, (procuration à Mme LEGIEL Eliane), Mme MENCE Marielle, (procuration à M. ADELE Claude) Mme LARAIRIE Sylvia, (procuration à M. ROSELET Jean-Christophe), Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José.
Excusés	0	
En cours de Séance :		ABSENTS NON EXCUSES :
Présents	28	ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), M. M. M. Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. José SOUDOUROM (DSU), Mme Françoise DORE (DCE), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Karole POULIN.
Procurations	3	
Absents	2	
Excusés	0	

Préfecture Martiniquaise
Contrôle de légalité
REÇU LE

24 SEP. 2020

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

REPRESENTANT AU CAUE

Le maire expose :

Les C.A.U.E. sont des organismes d'information issus de la loi du 03 janvier 1977 sur l'architecture. Ils sont composés d'une équipe pluridisciplinaire qui conseillent gratuitement les particuliers et qui assistent les maîtres d'ouvrage publics et privés pour ce qui concerne la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale d'un projet.

Ils accompagnent les collectivités sur toute question concernant l'accessibilité des bâtiments et des espaces publics, proposent des conseils gratuits, neutres et indépendants sur la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments et sur les énergies renouvelables.

En raison du renouvellement de l'équipe municipale, il convient de désigner 2 élus, 1 titulaire et un suppléant pour siéger au conseil d'administration du CAUE.

.....

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

DE DESIGNER M. Raymond NAPOLY, titulaire et M. Claude ADELE, suppléant, pour siéger au conseil d'administration du CAUE.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 14 septembre 2020

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture



Le Maire

Yan MONPLAISIR